

C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance n°23 du 23 septembre 2010

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 17 septembre 2010

Date d'affichage : 17 septembre 2010

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

L'an deux mil dix, le vingt trois septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'école des Croizettes, en séance publique, sous la présidence de Madame Elvira JAOUEN, Maire.

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roselyne DROUIN, M. Didier DAGUE, M. Yves RIPOCHE, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Amar HADDOU, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, Mme Isabelle THENON, M. Christophe PRAS, M. Hussen KEBE, M. Christophe LHARDY, Mme Sandra POPIELUCH, Mme Séverine AUBERT, Mme Linda HELLA, Mme Monique HERVE, Mme Joëlle COLLET, M. Antoine VANDAELE, Mme Bénédicte DEREN, Mme Claudine ANDRIOT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Francelyse ADAM	avait donné pouvoir à	Mme la Maire
Mme Maryse MEDDAH	avait donné pouvoir à	Mme Roseline DROUIN
M. Alain WURTZ	avait donné pouvoir à	M. Hussen KEBE
M. The Hung PHAM	avait donné pouvoir à	M. Pascal CRAFFK
Mme Régis GENET	avait donné pouvoir à	Mme Joëlle COLLET
M. Christian TAXIL	avait donné pouvoir à	Mme Bénédicte DEREN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Monique HERVE a été désignée secrétaire de séance.

La Maire procède à l'appel des conseillers à 20h30.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

Approbation du procès verbal des conseils municipaux des 27 mai et 1^{er} juillet 2010

Après deux corrections, le procès verbal du 27 mai 2010 **est adopté à l'unanimité**, par 29 voix pour.

Le procès verbal du 1^{er} juillet 2010 **est adopté la majorité** par 24 voix pour et 5 contre (Mmes Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, MM. Régis GENET, Antoine VANDAELE et Christian TAXIL).

01 – Donner acte des décisions prises par le Maire

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire (n°2010-26 à 2010-41).

02 – Signature du Contrat Départemental

Le Conseil Municipal, **à la majorité, par 23 voix pour, 5 contre** (Mmes Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, MM. Régis GENET, Antoine VANDAELE et Christian TAXIL) et 1 abstention (Mme Monique HERVE), :

- Approuve les termes du contrat départemental
- Autorise Madame la Maire à le signer ainsi que les documents s'y rapportant.

03 – Modification de l'état du personnel

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 28 voix pour et une non participation (Mme Monique HERVE)**, approuve la modification de l'état du personnel.

04 – Convention de mise à disposition gratuite d'équipements communaux

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 29 voix pour**, autorise Madame la Maire à renouveler la convention de mise à disposition gratuite avec les associations suivantes : le Club Omnisports de Courdimanche (C.O.C.), les Arts Martiaux de Courdimanche (A.M.C.), l'Association Sportive de Courdimanche (A.S.C.), le Club Oshu Kai de Courdimanche (Oshu Kai), Ba-O-Bab, l'Association du Foyer Rural de Courdimanche (Foyer rural), l'Association du Conservatoire (Conservatoire), le Tennis Club de Courdimanche (T.C.C.), Entraideweb, l'Association de Sport et de Culture du Vietnam (A.S.C.V.), Caméléon, Geibukikan, l'Amicale Bouliste de Courdimanche (A.B.C.) et l'Unité Mobile de Premiers Secours et d'Assistance Médicale (U.M.P.S.A.), TKD Elite Courdimanche, Je parle le Chinois, La Compagnie du Petit Tulle et l'association des cours de langue de Menucourt.

05 – Approbation du SCoT

Le Conseil Municipal, **à la majorité, par 23 voix pour et 6 contre** (Mmes Monique HERVE, Joëlle COLLET, Bénédicte DEREN, MM. Régis GENET, Antoine VANDAELE et Christian TAXIL)

- Prend acte du bilan de concertation
- Approuve le projet de SCoT.

06 – Sécurité routière : Installation de système de contrôle automatique de franchissement des feux rouges

Le Conseil Municipal, **à la majorité, par 28 voix pour et 1 contre (Mme Monique HERVE)**,

- **Approuve** l'installation de système de contrôle automatique de franchissement de feux rouges,
- **Autorise** Madame la Maire à signer la convention afférente.

07 – Donner acte du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2009.

08 – Demande d'attribution au titre du contrat de territoire pour l'année 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour,

- Autorise Madame la Maire à solliciter l'aide de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au titre du contrat de territoire pour la réalisation des travaux dans les groupes scolaires de La Louvière et des Croizettes, à hauteur de 50 % maximum du coût hors taxes des travaux, soit 36 333,61 euros.
 - S'engage à utiliser cette subvention dans le cadre des travaux susvisés et à financer la part des travaux restant à sa charge, les crédits correspondants étant inscrits au budget communal pour 2010 au chapitre 23 article 2315,
 - Autorise Madame la Maire à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention ainsi qu'aux procédures de lancement des travaux.

09 – Intégration des parties communes (voiries, espaces verts et éclairage) des associations syndicales libres (ASL) ou assimilées

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour, 1 non participation (Mme Marie-France TRONEL) et 1 abstention (Mme Monique HERVE)

- Autorise la cession à titre gratuit à la commune des voiries, espaces verts et réseau d'éclairage communs appartenant à l'ASL L'Orée Sainte-Apolline et à l'ASL Le Domaine de Courdimanche,
- Acte la prise en charge des frais notariés liés à ces cessions par l'ASL L'Orée Sainte-Apolline et l'ASL Le Domaine de Courdimanche,
- Autorise madame la maire à signer tous les actes afférents à ces cessions.

10 – Présentation du rapport d'activités 2009 de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport d'activités de la CACP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h30.

La Maire,

Elvira JAOUËN